



Invitation presse

Tinténiac favorise la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires
Une convention sera signée avec le SDIS la commune de Tinténiac

Mardi 29 mai à 18h, se tiendra à la mairie de Tinténiac la signature d'une convention périscolaire entre le Service départemental d'incendie et de secours d'Ille-et-Vilaine et la commune de Tinténiac.

En tant que sapeur-pompier volontaire et parent, il est parfois compliqué de conjuguer engagement citoyen et vie de famille. Comment se dégager du temps pour partir en intervention lorsque l'on doit récupérer les enfants à la sortie de l'école ?

Pour pallier cette difficulté, la commune de Tinténiac et le SDIS vont signer ensemble une convention dite « périscolaire ». Le principe ? L'enfant pourra être accueilli pendant le temps périscolaire (cantine, garderie...), alors que cela n'était pas prévu, lorsque son parent est parti sur intervention. Une façon de gagner en disponibilité sur des créneaux horaires où une baisse significative est observée, au moment de la sortie d'école le soir mais également lors de la pause de midi. La prise en charge financière est alors assurée par la commune.

Cette convention vise donc à accroître la disponibilité opérationnelle en journée pour le centre de secours afin de permettre d'améliorer la qualité de la réponse opérationnelle. Elle permet en outre aux 8 sapeurs-pompiers volontaires de Tinténiac, par ailleurs parents de 16 enfants scolarisés, de concilier plus facilement leur vie de famille et leur engagement citoyen.

A noter que seuls quelques SDIS en France ont déjà signé ce type de conventions : le Rhône (SDMIS), la Manche, l'Essonne, le Maine-et-Loire et la Vendée notamment. L'Ille-et-Vilaine figure ainsi parmi les premiers départements de France à mettre en place ce dispositif étendu actuellement à seulement 13 communes du département.

Nous vous invitons à assister à
la signature officielle de ce partenariat
entre le SDIS d'Ille-et-Vilaine et la commune de Tinténiac

Mardi 29 mai à 18h
A la mairie de Tinténiac – 12 rue nationale